

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif indirect par la société « Emerald X, LLC » de la société « This Is Beyond Limited » et de ses filiales à travers l'acquisition de la totalité de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur :** « Emerald X, LLC » ;
- **La cible:** « This Is Beyond Limited ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- Secteur de l'organisation des événements d'affaires, d'expositions et de conférences entre entreprises (B2B).

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 avril 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Emerald X, LLC » à travers sa filiale « ADVERTISING WEEK EUROPE, LTD » de la société « This Is Beyond Limited » et de ses filiales par l'acquisition de la totalité de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Advertising Week Europe, LTD » est une société à responsabilité limitée enregistrée au Royaume-Uni, une filiale contrôlée d'« Emerald X, LLC », une société spécialisée dans l'organisation d'événements interentreprises (B2B), opérant principalement aux États-Unis avec des domaines d'activité couvrant design et construction, alimentation, maison, cadeaux et marchandises générales, technologie, publicité et marketing, industrie, produits de luxe, et sports et activités de plein air.

« This Is Beyond Limited » est une société à responsabilité limitée basée au Royaume-Uni. Elle est spécialisée dans l'organisation d'événements B2B au service des professionnels de l'industrie du voyage, qui propose des événements aux États-Unis, en Indonésie, en Italie, en Afrique du Sud et au Maroc, ainsi que des services d'information connexes.

Fait à Rabat, le 03 avril 2025